

Les membres du conseil d'administration du Giram ont décidé, le 4 décembre 2002, d'attribuer à partir de 2003 des prix de mérite ou de démerite pour des interventions, projets ou réalisations concernant l'architecture, le patrimoine, l'environnement et l'aménagement du territoire. Ces prix, apparentés aux prix Orange et Citron décernés par l'organisme patrimonial Sauvons Montréal, portent le nom de prix Corniche et Cornichon.

Ils sont attribués annuellement pour souligner, positivement ou négativement, toutes réalisations, projets, décisions qui concernent le territoire lévisien ou sa périphérie. Ils visent à accroître la sensibilisation de la population et des intervenants dans l'espace à se soucier davantage des considérations esthétiques, patrimoniales et de l'environnement naturel et humain avoisinant.

Les prix Corniche d'or

Les prix Trois Corniches d'or viennent souligner les contributions positives et exemplaires dans chacune des trois catégories du concours soit;

- L'environnement (protection, conservation, aménagement, valorisation du paysage, etc.)
- Le patrimoine bâti (restauration, recyclage, sauvetage, etc.)
- les nouvelles constructions (municipalités, institutions, entreprises, etc.)

Les prix Cornichon

Deux prix Cornichon sont décernés pour identifier des réalisations ou des projets inappropriés, inesthétiques ou peu respectueux de l'environnement naturel ou culturel en :

- Environnement (atteinte au milieu naturel, mauvais aménagement, etc.)
- Architecture (démolition ou abandon de bâtiments patrimoniaux, altérations majeures au patrimoine culturel, mauvaise insertion ou mauvaise intégration au voisinage, horreurs architecturales, etc.)

Le jury

Le jury composé de professionnels de l'éducation supérieure s'est réuni le 31 mai pour étudier les différentes propositions venues du grand public, de l'Assemblée générale annuelle du GIRAM et du Conseil d'administration de l'organisme. Les lauréats des prix Corniche reçoivent un parchemin officiel réalisé à partir d'une aquarelle du peintre Jean-Claude Legaré illustrant la corniche du chœur de l'ancienne chapelle du Collège de Lévis devenue la Bibliothèque Pierre-Georges-Roy. Les prix Cornichon 2004 se voient remettre une création en pâte d'amande de ce légume modelé par Jacques Tailleux, maître pâtissier aux Délices de Picardie, un résident de Lévis.

Les Prix Corniche 2006

Corniche d'or en patrimoine

La Corniche d'or en patrimoine est attribuée aux **Écuries du chantier A.C. Davie et remis au Service des arts et de la culture de la Ville de Lévis, plus précisément à madame Diane Verret** qui en a assumé la coordination, un projet réalisé par la firme Anne Carrier, architectes. Le Jury note que la restauration a été menée selon les règles de l'art, au respect des caractères originaux du bâtiment et que le traitement des espaces et de l'environnement donne un centre d'interprétation accueillant, rendant bien les atmosphères d'une activité

économique qui a fait la réputation de la Rive-Sud de Québec. Une belle note dans l'interprétation historique de Lévis.

Corniche d'or en aménagement

La Corniche d'or en aménagement est remise au village de **Saint-Vallier de Bellechasse et à son maire, monsieur Jean Lemieux**. Un vent écologique et patrimonial stimulant a soufflé sur ce beau village du littoral. La mise en place d'un programme d'intégration architecturale, un souci de protection des paysages et des aménités qui a conduit l'administration municipale à la création d'un parc dans le village, à l'élaboration d'une politique de l'arbre, à la réalisation de pistes cyclables et à un intérêt soutenu dans l'avenir du Domaine de Lanaudière, propriété de deux fondations. Cette volonté politique se traduit dans la fierté de ses résidents et ce village péri-urbain s'enorgueillit maintenant d'une qualité urbanistique et architecturale hors de l'ordinaire et d'une relation à l'histoire et au développement durable qui se traduit dans plusieurs commerces qui exploitent l'agriculture et l'élevage biologique du terroir pour une alimentation saine, un trait culturel et économique qui explique une fréquentation assidue des connaisseurs et des amateurs de bonne chair pour ce pays des merveilles. Il faut marcher Saint-Vallier et visiter ses espaces culturels d'un nouvel art de vivre.

Corniche d'or en architecture

La Corniche d'or en création architecturale est décernée à l'**Anglicane de Lévis** et remise à l'ex-président de Diffusion culturelle de Lévis, monsieur Michel Paré, de même qu'à Luc Mercure, Directeur de la salle de spectacle devenue site identitaire de Lévis, un lieu culturel parmi les plus fréquentés de la région de la Capitale nationale. Avec des moyens limités, l'architecte montréalais Dan S. Hanganu, a bien marié l'ancien au moderne, servi avec talent les besoins spécifiques du théâtre et créé un hall d'entrée et un foyer où l'effet miroir exploité par l'artiste, fusionne les vieilles pierres avec la nature luxuriante et romantique des jardins de cette vieille église néogothique. Le Jury note que ce projet n'est pas terminé, qu'il faudrait lui rendre une certaine gaieté en jouant avec la couleur et que les jardins mériteraient d'être aménagés dans l'esprit du site historique, comme cela est prévu depuis les débuts.

Malgré une évidente pauvreté de moyens, malgré le fait que certains éléments esthétiques d'architecture devraient être revisités, l'Anglicane demeure une des premières rencontres heureuses du patrimoine lévisien avec le recyclage et la modernité. Cet élan de création demeure une contribution positive à la dynamique urbanistique lévisienne.

Les Prix Cornichon 2006

Le Jury a accordé quatre prix Cornichon pour marquer d'un démerite des projets d'architecture et d'aménagement qui apparaissent comme des appauvrissements de la qualité de l'urbanisme et du paysage bâti de Lévis.

Un premier prix Cornichon est attribué au **Campus de l'Université du Québec à Rimouski** dans le secteur commercial de Lévis. En quittant le Collège de Lévis et le Vieux-Lévis, ce projet va tout à fait à contre-courant de la conservation des noyaux institutionnels au pays. À Chicoutimi, à Rimouski, à Montréal avec l'UQAM et à Québec avec le retour dans le quartier latin de plusieurs facultés de Laval, les universités ont opté pour le centre-ville et la récupération de vieilles maisons de savoir. En choisissant un paysage de quincaillerie et

d'autoroutes, l'UQAR sèvre Lévis d'une relance de son vieux centre et inscrit l'université en PPP dans une dynamique où le secteur privé ne s'est jamais avéré d'une contribution à la hauteur des attentes de la liberté académique et de l'expression des valeurs particulières qui caractérisent partout les institutions de haut savoir. C'est pour son choix de localisation gênante que l'UQAR à Lévis se mérite ce prix, au grand désaveu du jury.

Un second prix Cornichon est accordé au **Mégacentre du carrefour des ponts**, dans le secteur Charny. Ce projet d'aménagement commercial entretient la médiocrité architecturale. Le style entrepôt encourage l'usage effréné de la voiture automobile dans la folie de surconsommation. Il témoigne de l'aliénation totale des réseaux québécois d'affaires et de commerce, inscrits dans un tissu de valeurs totalement dépassées et rejetées par la jeune génération de même que les esprits sensibles du temps présent. Le Mégacentre illustre la pauvreté de nos élites économiques et fait l'apologie d'une société aliénée de caissiers.

Deux prix Cornichon sont accordés à de nouvelles constructions à logements multiples sur le cap et le littoral de Lévis. Le **Manoir du Saint-Laurent**, une résidence pour personnes âgées autonomes, est d'une construction bas de gamme, sans façade, sans marge de recul par rapport à la rue, occupant totalement le lot. Aucun espace vert n'a été réservé pour la centaine de résidents logés sur un site parmi les plus émouvants de la région. Le projet des **Condos de la marina**, une construction de cinq étages de hauteur, s'élevant sur la rue Saint-Laurent, près du Parc nautique de Lévis, se mérite un prix Cornichon pour son implantation douteuse, dans une trame de maisons, à toits mansards, d'un étage et demi. Le bâtiment, sans marge par rapport à la rue et la falaise, est pourvu d'une entrée principale qui s'ouvre dans une courbe aveugle, dangereuse. Ces deux cas indiquent clairement que Lévis est une ville ouverte aux promoteurs, que la Direction de l'urbanisme et le Comité consultatif d'urbanisme ne jouent plus adéquatement leur rôle et que le politique conduit aveuglément et sans règle le développement de notre cité.

[Voir le reportage de Radio-Canada](#)

(http://www.radio-canada.ca/regions/Quebec/2006/06/20/012-corniche_cornichon.shtml)

[Voir le communiqué émis par le GIRAM](#)

(<http://giram.ca/data/files/Communique2006corniche.pdf>)